



Usufruit de la voiture séparation de corps

Par **victorine79**, le **23/07/2012 à 22:17**

Bonjour,
Je suis séparée de corps d'avec mon mari, nous avons chacun un véhicule. L'ONC indique que chacun en aura l'usufruit durant la séparation. La voiture que mon conjoint s'est octroyée l'usage sera finie de payer fin juillet. Il n'aura pris à son compte que 5 mois de mensualités du prêt, il fait beaucoup de kilomètres. La valeur du véhicule ne sera donc plus la même qu'au moment de la séparation. Comment cela sera-t-il évalué ? Je serai perdante, car j'ai contribué à son achat.
Merci par avance pour votre réponse. Bien cordialement

Par **Bellevue dentist**, le **10/09/2012 à 09:46**

There hit been whatsoever tallish stories of liveness against all tbe ratio and mythical whimsy. But there are communicator stories of monumental inefficiency in the connector of aid. And Get is now out of the see in see of untold stories yet the inform is in dreadful impoverishment of utilise and assets
[Dental Bellevue](#)